

## **Bilan 2013-2014**

### **Marie-José Mastromonaco, commissaire scolaire Circonscription scolaire de Notre-Dame-de-Grâce**

Dans le cadre de *la Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires doivent présenter, annuellement, une reddition de comptes. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), cette reddition de comptes prend notamment la forme d'un bilan des actions de chacun des commissaires scolaires.

Ainsi, la présente lettre a pour objectif de vous dresser le bilan de mes actions à titre de commissaire dans la circonscription scolaire de Notre-Dame-de-Grâce pour l'année scolaire 2013-2014.

#### **Caractéristiques de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce (33 278 électeurs)**

La circonscription de Notre-Dame-de-Grâce comprend une partie de la ville de Montréal délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite des villes de Montréal et de Montréal-Ouest et la limite de la ville de Montréal et des villes de Côte-Saint-Luc et de Hampstead, cette limite, le chemin de la Côte-Saint-Luc, la limite des villes de Montréal et de Westmount, l'autoroute Ville-Marie (720), l'autoroute 15, le canal de Lachine et la limite des villes de Montréal et de Montréal-Ouest, jusqu'au point de départ.

- **Écoles primaires** : Anne-Hébert, Étoile filante, Judith-Jasmin, Les-Enfants-du-Monde, Marc-Favreau, Notre-Dame-de-Grâce et annexe, Sainte-Catherine-de-Sienne
- **École secondaire** : Saint-Luc et annexe

#### **Fonction, rôle et pouvoir du commissaire**

Le commissaire scolaire est un élu qui agit en votre nom. Il est très présent dans les écoles de sa circonscription électorale. Il s'informe de vos besoins, répond à vos demandes et fait le lien entre vous et la commission scolaire.

Comme commissaire scolaire au sein du Conseil des commissaires de la CSDM, mon rôle est principalement de trois ordres : veiller à la qualité des services éducatifs, répartir de manière juste et équitable les ressources financières et humaines et contribuer au développement de ma communauté à l'échelle locale.

Le rôle de commissaire à Notre-Dame-de-Grâce prend toute sa signification par les liens avec la communauté ainsi que l'ouverture de la CSDM envers les citoyens et les organismes communautaires. L'écoute accordée aux citoyens prend une place prépondérante dans le rôle du commissaire local.

Dans notre quartier, la hausse démographique occasionnée par l'immigration ainsi que par le mini boum des naissances démontre bien que notre communauté est accueillante pour les familles! Dans ce contexte, l' élu local est particulièrement sollicité afin d'expliquer le fonctionnement de l'école et les droits et responsabilités des parents. L' élu scolaire local assure aussi une veille sur la capacité d'accueil des écoles et travaille en concertation avec les conseils d'établissement des écoles. De plus, à titre de commissaire scolaire, je veille à représenter les besoins et les réalités de notre quartier.

En 2013-2014, afin de bien répondre à ces mandats, voici quelques actions que j'ai effectuées :

- Rencontre avec les conseils d'établissement des écoles;
- Rencontres personnalisées avec toutes les présidences du conseil d'établissement;
- Consultation sur l'implantation de la nouvelle école dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce;
- Consultation avec les conseils d'établissement pour le redécoupage des territoires des écoles du quartier;
- Envoi d'un sondage sur la vocation de la nouvelle école;
- Plusieurs rencontres et séances d'information sur l'agrandissement de l'école Notre-Dame-de-Grâce ainsi que sur le projet d'école dans le secteur Saint-Raymond.

### **Grands chantiers**

En 2013-2014, la CSDM a continué l'ambitieux programme des Grands chantiers afin d'assurer aux élèves un environnement sécuritaire et propice à la réussite :

- Fin des travaux d'agrandissement à l'école Notre-Dame-de-Grâce;
- Démolition du bâtiment dans le secteur Saint-Raymond;
- Octroi du contrat pour la construction de la nouvelle école Notre-Dame-de-Grâce;
- Écoles Judith-Jasmin et Anne Hébert : début des travaux de maçonnerie.

Ces travaux nous permettront de continuer à offrir à nos élèves un environnement propice à la réussite scolaire. En effet, l'école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage, c'est aussi un milieu de vie. Ces travaux permettront donc de maintenir un milieu de vie adéquat, agréable et sécuritaire tant pour les élèves que pour le personnel des écoles. Pour plus d'information sur les importants travaux de réfection effectués dans vos établissements, vous pouvez consulter le site Web de la CSDM sur les Grands chantiers en cliquant sur : [csdm.ca/csdm/milieu-de-vie/info-travaux/](http://csdm.ca/csdm/milieu-de-vie/info-travaux/)

### **Comité de quartier scolaire**

Un sujet qui est toujours d'actualité dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce est le français. Pour cette raison, le camp de francisation a toujours sa raison d'être. Cette année, environ 200 élèves du primaire et du secondaire se sont amusés en français durant la saison estivale. Le camp est organisé en partenariat avec le Comité jeunesse NDG et le Centre communautaire Loyola. De plus, cette année, nous avons créé un partenariat avec l'organisme Bienvenue à NDG et le comité de persévérance NDG pour un projet-pilote visant à mettre en place deux intervenantes communautaires scolaires (ICS).

Le passage primaire-secondaire demeure une grande préoccupation dans notre comité. Afin de découvrir les richesses de l'école secondaire Saint-Luc, plusieurs élèves des écoles primaires participent aux activités suivantes : la revue musicale de l'école Saint-Luc et Science en tournée.

### **Nouvelles du quartier**

- Remise de la bourse du commissaire scolaire (500 \$) à deux jeunes méritants de l'école secondaire Saint-Luc.
- Offre de repas chauds gratuits de la part de la Fondation Générations à certains élèves de l'école Marc-Favreau et de l'école Notre-Dame-de-Grâce.
- Partenariat avec l'organisme Action communiterre pour des jardins collectifs.
- Prêt des structures gonflables par le Comité Benny aux écoles de mon quartier.

### **Budget discrétionnaire**

Annuellement, je dispose d'un budget discrétionnaire d'environ 14 000 \$ pour aider les organismes de participation des parents ou les conseils d'établissement à organiser des activités pour les élèves.

Je répartirai cette somme à la suite de la présentation de projets provenant des sept écoles primaires et de l'école secondaire Saint-Luc.

### **Nomination de directions d'école**

J'ai participé aux comités de sélection pour la nomination de nouvelles directions d'écoles. À la suite des processus, Mme Anne Gaudreau a été nommée à l'école Sainte-Catherine-de-Sienne et Mme Julie Duchesne a été nommée à l'École internationale de Montréal.

### **Pour communiquer avec nous**

Site Web du MÉMO : [www.memo.qc.ca](http://www.memo.qc.ca)

Site Web de la CSDM : [csdm.ca](http://csdm.ca)

Courriel : [mastromonaco@gmail.com](mailto:mastromonaco@gmail.com)

Twitter : @MJMastromonaco

Facebook : <http://www.facebook.com/#!/pages/Marie-Jos%C3%A9-Mastromonaco/20975093268>

Téléphone : 514 596-7790

### **Ligne Info-parents**

La CSDM met à la disposition des parents une ligne Info-parents soit le 514 596-CSDM (2736), qui est en fonction du lundi au jeudi, entre 11 h et 15 h. Une boîte vocale prend vos messages en dehors des heures d'ouverture, et on vous rappelle dans les meilleurs délais.

### **S'adresser à la protectrice de l'élève**

Après avoir fait les démarches administratives d'usage et épuisé les recours internes possibles, toute personne qui s'estime lésée peut joindre, en toute confidentialité, la protectrice de l'élève. Ce service est simple et gratuit. Un tiers ou un représentant peut également s'adresser à la protectrice de l'élève au nom d'une personne ou d'un groupe. Pour obtenir de l'information, des conseils ou pour valider une démarche, n'hésitez pas à consulter le site de la CSDM.